Centres d'Enseignement des Soins d'Urgence

AFGSU niveau 2

TEXTES DE REFERENCE

- Circulaire du 31 décembre 2007 relative à l'obligation d'obtenir l'AFGSU pour l'exercice de certaines professions de santé
- Arrêté du 24 Avril 2012 relatif à la Commission nationale des formations aux soins d'urgence en situation sanitaire normale et exceptionnelle et aux CESU
- Arrêté du 30 décembre 2014 relatif à l'attestation de formation aux gestes et soins d'urgence, modifié par l'arrêté du 1er juillet 2019

PRE-REQUIS et PUBLIC

- professionnels exerçant une des professions de santé inscrites dans la quatrième partie du code de la santé publique et aux étudiants inscrits dans une université, une école ou un institut de formation préparant à l'obtention d'un diplôme en vue de l'exercice de l'une de ces professions de santé ;
- personnes titulaires du diplôme d'Etat d'aide médico-psychologique ou d'accompagnant éducatif et social mentionné à l'article R. 451-95 451-88 du code de l'action sociale et des familles ou en cours de formation ;
- personnes titulaires du diplôme d'assistant de régulation médicale ou en cours de formation ;
- assistants médicaux ;
- préleveurs sanguins en vue d'examens de biologie médicale ;
- auxiliaires ambulanciers.

OBJECTIF

L'attestation de formation aux gestes et soins d'urgence de niveau 2 a pour objet l'acquisition de connaissances nécessaires en lien avec les recommandations médicales françaises de bonne pratique à l'identification d'une urgence à caractère médical et à sa prise en charge en équipe, en utilisant des techniques non invasives en attendant l'arrivée de l'équipe médicale et à la participation à la réponse aux urgences collectives et aux situations sanitaires exceptionnelles

CONTENU

› Enseignement pratique relatif à la prise en charge des urgences vitales :
- Identifier un danger immédiat dans l'environnement et mettre en oeuvre une protection adaptée au quotidien

METHODE PEDAGOGIQUE

- Pédagogie active
Type découverte
› Apport scientifique en lien avec les recommandations médicales françaises de bonne pratique
- Mises en situations pratiques
› Échanges
› Supports audiovisuels

INTERVENANTS

Equipe Pédagogique du CESU 02
Formateurs Habilités pour la formation aux gestes et soins d'urgences

DUREE DE FORMATION

3 Jours (21h)

Dates :
http://info.ch-laon.fr/public/cesu

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTION

Secrétariat CESU 02
Tél : 03.23.80.61.02
Fax : 03.23.26.20.25
Mail : secret.cesu02@ch-laon.fr
Délai d'accès disponible sur: http://info.ch-laon.fr/public/cesu/

Groupe de 12 personnes

- Alerter le service d'aide médicale urgente (SAMU) ou le numéro interne à l'établissement de santé dédié aux urgences vitales, transmettre les observations et suivre les conseils donnés
- Identifier l'inconscience et assurer la liberté et la protection des voies aériennes d'une personne inconsciente en ventilation spontanée
- Identifier une obstruction aiguë des voies aériennes et réaliser les gestes adéquats
- Arrêter une hémorragie externe
- Identifier un arrêt cardiaque et réaliser ou faire réaliser une Réanimation cardio-pulmonaire avec le matériel d'urgence prévu (défibrillateur automatisé externe, chariot d'urgence)
- Mettre en oeuvre des appareils non invasifs de surveillance des paramètres vitaux
- Appliquer les procédures de maintenance et de matériovigilance des matériels d'urgence

› Enseignement pratique relatif à la prise en charge des urgences potentielles :

- Identifier les signes de gravité d'un malaise, d'un traumatisme osseux ou cutané et effectuer les gestes adéquats
- Identifier les signes de gravité d'une brûlure et agir en conséquence
- Appliquer les règles élémentaires d'hygiène
- Prendre les mesures pour la prise en charge adaptée d'un traumatisme (matériel d'immobilisation), réaliser un relevage et un brancardage
- Prendre les mesures adaptées pour la mère et pour l'enfant face à un accouchement inopiné
- Appliquer les règles de protection face à un risque infectieux

› Enseignement théorique et pratique relatif aux risques collectifs :

- Identifier un danger dans l'environnement et appliquer les consignes de protection adaptée (y compris en cas d'alerte des populations ou de situations d'exception au sein de l'établissement)
- Participer à la mise en oeuvre des dispositifs d'organisation de la réponse du système sanitaire aux situations sanitaires exceptionnelles
- Intégrer dans la mise en oeuvre des plans de secours et du plan blanc ou du plan bleu, selon le rôle prévu pour la profession exercée
- Être sensibilisé aux risques SSE et identifier son rôle en cas d'activation des dispositions spécifiques relatives aux risques SSE du plan blanc, et les différents dispositifs de protection individuelle en fonction des risques

EVALUATION DES ACQUIS

⇒ **Au début : tour de table, recueil des attentes**
⇒ **En cours : exercices pratiques**
⇒ **À l'issue : mise en situation**

Satisfaction des participants

Personnes en situation de Handicap : Veuillez-vous rapprocher du secrétariat du CESU 02